

Article original

Industrie et mutations de paysage rural en côte d'ivoire : une analyse à partir de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji à proximité d'Abidjan

KOUASSI Yao Frédéric¹, KOUAKOU N'Goran Norbert^{2*}, KAKOU Golly Mathieu³

¹⁻²⁻³ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire), Institut de Géographie Tropicale (IGT),

*Auteur correspondant : kn39gorannorbert@yahoo.fr

Article soumis le 30/07/2018 et accepté le 20/09/2018

Résumé : Ce travail a concerné trois villages de la campagne périurbaine d'Abidjan, sur le territoire desquels on observe l'expansion de l'espace industriel ivoirien. Malgré des mesures incitatives prônées par l'État, visant à favoriser l'investissement industriel à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, la quasi-totalité des demandes des terrains à usage industriel concerne Abidjan dont l'offre est insuffisante. En conséquence, l'industrie s'est incrustée dans le rural périurbain avec la création de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji. Au plan méthodologique, la recherche documentaire de départ nous a permis de comprendre l'originalité de la situation industrielle abidjanaise, ce qui nous a permis de mieux organiser nos entretiens et enquêtes de terrains. Les entretiens ont été réalisés auprès des autorités en charge de l'activité industrielle en Côte d'Ivoire ainsi que la communauté villageoise. Les enquêtes de terrain, menées sur la base d'un questionnaire, ont été nécessaires pour recueillir des informations complémentaires. En l'absence de base de sondage, nous avons opté pour la méthode de choix raisonné comprenant un échantillon de 107 personnes. Enfin, les observations de terrains nous ont permis d'apprécier les mutations survenues en campagnes proches d'Abidjan du fait des activités industrielles. Il ressort de cette étude que seule la volonté d'étendre l'espace industriel explique la présence de la nouvelle zone industrielle dans le rural périurbain. Ce n'est donc pas une orientation de développement rural. Le corollaire est un paysage rural en pleine transformation diffuse donnant lieu à un espace à la recherche d'une nouvelle identité. Les populations certainement mal préparées à cette nouvelle situation font face à une crise foncière, sociale et économique sans précédent.

Mots-clés : Zone industrielle, paysage rural, périurbain, mutations, Abidjan.

Abstract : *This work concerned three villages in the peri-urban countryside of Abidjan, on the territory of which we observe the expansion of the Ivorian industrial area. Despite State-sponsored incentives aimed at promoting industrial investment in Côte d'Ivoire, almost all the demand for land for industrial use concerns Abidjan, whose supply is insufficient. As a result, the industry became embedded in the rural suburbs with the creation of the new industrial area of Akoupé-Zeudji. At the methodological level, the initial documentary research allowed us to understand the originality of the industrial situation in Abidjan, which allowed us to better organize our interviews and field surveys. Interviews were conducted with the authorities in charge of industrial activity in Côte d'Ivoire as well as the village community. Field surveys, conducted on the basis of a questionnaire, were necessary to gather additional information. In the absence of a sampling frame, we opted for the reasoned choice method comprising a sample of 107 people. Finally, field observations allowed us to appreciate the changes that occurred in the countryside near Abidjan due to industrial activities. It emerges from this study that only the desire to extend the industrial space explains the presence of the new industrial zone in the peri-urban rural area. This is not a rural development orientation. The corollary is a rural landscape in the middle of a diffuse transformation giving rise to a space in search of a new identity. The populations, certainly ill-prepared for this new situation, are facing an unprecedented land, social and economic crisis.*

Key words: *Industrial zone, rural landscape, peri-urban, mutations, Abidjan*

Introduction

La Côte d'Ivoire est connue pour sa prospérité économique fondée sur l'agriculture, avec un tissu industriel de plus en plus important et imposant. La reprise de la croissance économique, amorcée depuis 2011 après une décennie de crise politique et économique, se traduit, entre autres indicateurs, par un remarquable investissement dans le secteur industriel (Institut National de la Statistique, 2015). C'est ainsi que face à la saturation des anciennes zones industrielles de Yopougon, Vridi, Marcory, Koumassi et de la zone portuaire, le gouvernement a adopté un plan de construction d'une nouvelle zone industrielle au poste kilomètre 24 (PK 24) pour répondre à la demande croissante de terrains industriels. Selon les estimations du ministère de l'industrie et de mines (2014, p. 2), la demande globale en terrains industriels en Côte d'Ivoire doit passer de 102 hectares en 2013 à plus de 180 hectares en 2018.

Cependant, contrairement aux vieilles zones industrielles, situées en plein cœur de la ville d'Abidjan, la nouvelle est implantée en milieu

rural proche d'Abidjan. La structure de l'activité industrielle, consommatrice d'espace et polluante, entre ainsi en compétition avec l'agriculture, compromettant sa pérennité et partant sa durabilité. Ce scénario a été observé en Europe, avant la révolution industrielle, où la campagne a joué le rôle de berceau de l'activité industrielle (Gillardot P. 1997, p.100). En effet, il existait à cette époque des établissements importants, qualifiés de «préindustriels». Il s'agissait surtout de forges, de verreries, de fours à chaux, disséminés dans les régions forestières, où ces entreprises pouvaient disposer du bois nécessaire à la chauffe de leurs installations. Dans les pays en voie de développement, il en va tout autrement ; l'industrie est encore considérée comme un fait exclusivement urbain. Sa présence en milieu rural pourrait, comme l'affirme Renard J. (2005, p. 84) participer au maintien d'un espace aux fonctions diversifiées, en offrant aux populations, issues des familles agricoles, des emplois sur place ou en favorisant la pluriactivité à l'échelle de l'individu ou de la famille. À l'échelle de la Côte d'Ivoire, l'activité industrielle est en train de s'incruster dans les territoires des villages Allokoï, Attinguï et Akoupé-Zeudji avec un impact avéré sur leurs habitats, terroirs et finages. Quel est l'impact de la nouvelle zone industrielle sur le paysage rural ? Tel est l'interrogation centrale qui guide ce travail. L'objectif est d'analyser le paysage rural de Allokoï, Attinguï et Akoupé-Zeudji afin de mettre en exergue les mutations engendrées par la présence de la zone industrielle.

1. Matériels et méthode

Les enquêtes en milieu rural exigent une certaine subtilité à cause du grand nombre d'analphabètes et de certaines informations placées sous le sceau de la confidentialité coutumière. La réalisation de ce travail a donc nécessité une méthodologie privilégiant les techniques qualitatives (entretien et observation). Toutefois une enquête par questionnaire et une recherche documentaire portant sur le thème de l'industrie en lien avec l'urbanisation et la périurbanisation ainsi que les facteurs des mutations des campagnes, ont été indispensables.

Des grilles d'entretien ont été conçues en fonction des centres d'intérêt et de la nature des informations recherchées (origine des conflits, sommes d'argent perçues et leur utilisation). Les chefs des trois villages et leurs représentants, les présidents de la jeunesse de ces villages et le responsable de la promotion industrielle du ministère de l'industrie et des mines, ont été interrogés, soit au total huit personnes.

En ce qui concerne l'observation, nos séjours dans les trois villages nous ont permis de saisir les transformations qui s'y opèrent, notamment le long de l'autoroute du nord jusqu'au poste kilomètre vingt-huit. Pour ce qui est de la technique quantitative, nous avons adopté la méthode de choix raisonné du fait de l'inexistence d'une base de sondage. Les chefs de village nous ont orientés vers les chefs de ménages concernés par le phénomène ainsi que ceux qui sont nouvellement installés grâce à la nouvelle zone industrielle. Au total, 107 personnes, composées de 74 chefs de ménages et 33 jeunes ruraux, ont été interrogées.

La technique de traitement des informations quantitatives a consisté à les décrire à travers l'opération des tris à plat. Les résultats sont sous la forme de tableaux. Le logiciel Adobe Illustrator a permis de confectionner les cartes que nous désignons ici par les figures.

Résultats

Les résultats sont analysés à travers trois axes principaux :

- La politique récente de décentralisation industrielle incluant la zone d'Akoupé-Zeudji ;
- Les modes de transformation de la campagne sous influence industrielle ;
- Les conséquences des transformations opérées traduites par une campagne en crise sociale, économique et foncière.

I. La nouvelle zone d'Akoupé-Zeudji, un aménagement inclusif à l'effort de décentralisation industrielle

Le réseau industriel de Côte d'Ivoire est connaît un déséquilibre régional important. Pour corriger cette situation, une politique récente est mise en place à partir de 2010 et vise l'actualisation du schéma d'aménagement industriel. Elle intègre la zone d'Akoupé-Zeudji située dans la circonscription administrative d'Anyama, à environ 20 km de la ville d'Abidjan proprement dite.

I.1. La politique actuelle de l'aménagement industriel intégrant la zone d'Akoupé-Zeudji

En Côte d'Ivoire, l'implantation industrielle s'opère rationnellement sur l'ensemble du territoire national. Le déploiement de l'industrie s'opère sur un champ hiérarchisé en trois principales couronnes en partant de l'épicentre abidjanais (Ministère de l'industrie et des mines, 2014, p. 53). Au fur et à mesure qu'on s'éloigne d'Abidjan, le rayon de la couronne s'agrandit, donnant une plus large ouverture d'implantation industrielle dans les villes de l'intérieur (Cf. figure n°1).

Classiquement, la première couronne concerne les véritables zones industrielles restantes (Abobo, Zone 3 et 4 ayant été déclassées). Cet espace s'étend sur une superficie de 1328 ha et comprend les zones industrielles de Yopougon, Koumassi et de Vridi-zone portuaire (Kouakou N. N., Ouattara S. et Kablan N. H. J., 2017, p. 366), largement saturées. Par ailleurs, plusieurs zones industrielles sont projetées à la périphérie d'Abidjan et à l'intérieur (Kouakou N. N., 2014, p. 283) mais trois sont présentement à l'ordre du jour dans la nouvelle politique de décentralisation. Il s'agit de la zone d'Akoupé-Zeudji, située sur l'autoroute du Nord, faisant partie de la deuxième couronne au même titre que celles du Vitib de Grand-Bassam, de Bonoua respectivement à 30 et 50 km à l'Est d'Abidjan. La troisième et dernière couronne prend en compte Yamoussoukro, dans laquelle une zone industrielle se met en place à environ 7 km au Sud-Ouest de la capitale politique.

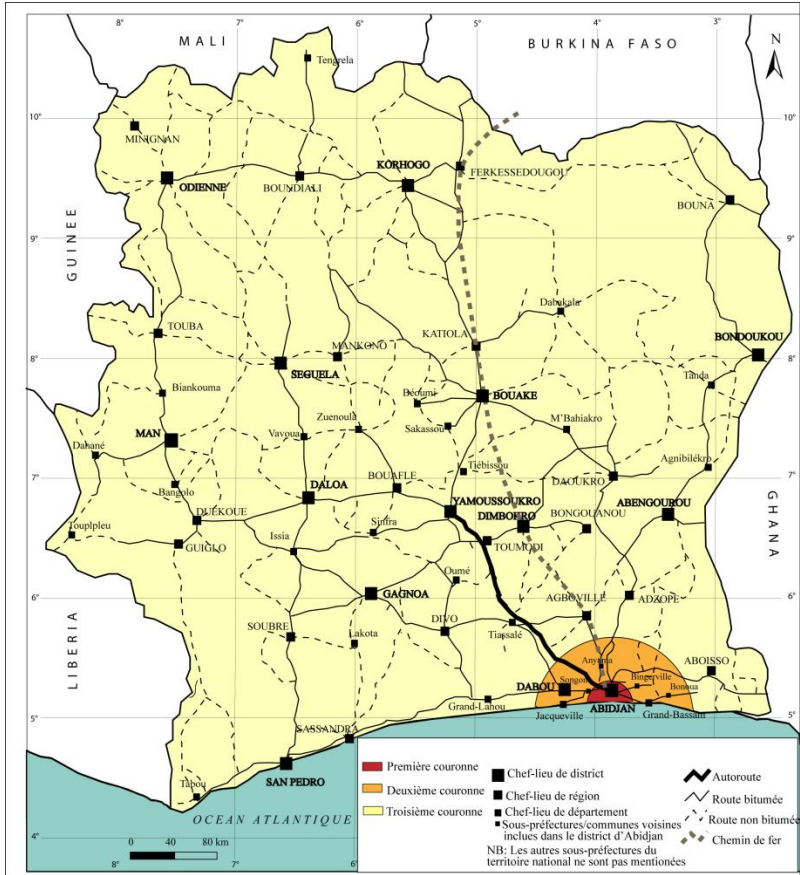


Figure 1 : La hiérarchisation de l'implantation industrielle ivoirienne en couronnes

Une autre approche de planification consiste à classer les agglomérations selon le nombre d'habitants. En effet, aux termes du décret N° 2012-1123, du 30 novembre 2012, fixant les modalités d'application de l'ordonnance N°2012-487, du 07 juin 2012, portant code des investissements en Côte d'Ivoire, le territoire est divisé en zones A, B et C. La zone A est constituée du district d'Abidjan, la zone B comprend les agglomérations de plus 60 000

habitants et la zone C celles de moins de 60 000 habitants. La planification ainsi opérée, c'est de la zone A que s'insère l'aménagement de la zone d'Akoupé-Zeudji. Dans sa politique de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des grandes entreprises, l'État a adopté un certain nombre de mesures visant non seulement à attirer le plus grand nombre d'investisseurs mais aussi et surtout à leur donner les moyens nécessaires à la réussite de la régionalisation de l'appareil de production. Les mesures d'incitation portent sur la réduction du temps de création de l'entreprise et l'exonération dans le cadre des régimes de déclaration et d'agrément. À titre d'illustration (tableau 1), l'employeur bénéficie de 90% de réduction sur ses charges en zone C pendant 15 ans et de 80% en zone B pour une durée de 8 à 11 ans selon le type d'entreprise alors qu'il n'a aucune exonération en zone A.

Tableau 1 : le taux de réduction de contribution à charge de l'employeur en fonction de la localisation de l'entreprise pour le régime de déclaration

Régime de déclaration						
Catégorie de zone	Zone A		Zone B		Zone C	
Type d'entreprise	GE ¹	PME ²	GE	PME	GE	PME
Durée de l'exonération	5ans	7ans	8ans	11ans	15ans	15ans
Taux d'exonération sur la charge de l'employeur	00%	00%	80 %	80%	90%	90%

Source : Ministère de l'industrie et des mines (2018)

Concernant le régime d'agrément (tableau 2), les mêmes avantages sont accordés à l'employeur de la zone C. Cependant, celui de la zone A obtient 50% de réduction et 75% en zone B.

¹ Grande Entreprise

² Petite et Moyenne Entreprise

Tableau 2 : le taux de réduction de contribution à charge de l'employeur en fonction de la localisation de l'entreprise pour le régime d'agrément

Régime d'agrément						
Catégorie de zone	Zone A		Zone B		Zone C	
Type d'entreprise	GE	PME	GE	PME	GE	PME
Durée de l'exonération	5ans	7ans	8ans	11ans	15ans	15ans
Taux d'exonération sur la charge de l'employeur	50%	50%	75 %	75 %	90%	90%

Source : Ministère de l'industrie et des mines (2018)

Par conséquent, la politique met en lumière d'énormes avantages à investir dans les zones C plutôt qu'en zone A. Selon ce qui est décrit plus haut, Akoupé-Zeudji en tant que localité rurale de moins de 60 000 habitants, pourrait s'insérer logiquement dans la zone C mais son appartenance au district d'Abidjan (zone A) défit les espoirs de la décentralisation industrielle dont l'objectif principal est de donner la priorité aux régions de l'intérieur du pays. À l'évidence, la création d'une nouvelle zone industrielle, dans la périphérie rurale d'Abidjan, sonne comme un aveu d'impuissance des pouvoirs publics à inciter les industriels à s'installer à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Bien que localisée à proximité de la zone industrielle de Yopougon, elle relève d'une autre circonscription administrative, celle d'Anyama. Par ailleurs, il convient de souligner que les avantages pour les industriels à s'implanter à proximité d'Abidjan relèvent généralement de trois principaux arguments. Il s'agit de l'existence du port nécessaire à l'approvisionnement des usines et à l'exportation des produits finis ou semi-finis ; la présence de terrains industriels aménagés dont les équipements sont qualitativement supérieurs à ceux des autres villes ; enfin, toute localisation en dehors d'Abidjan entraînerait des surcoûts de transport (Dubresson A., 1989, p. 178).

I.2. Les zones industrielles de Yopougon et d'Akoupé-Zeudji, deux zones de production voisines dans deux circonscriptions administratives différentes

Les zones industrielles de Yopougon et d'Akoupé-Zeudji ont été planifiées à des époques différentes. La première remonte depuis les années 1960 (Dubresson A. 1989, p.199); la seconde est récente, elle date des années 2010. Dans tous les cas, l'objectif commun est de satisfaire les besoins en terrains industriels. Elles sont toutes deux localisées aux abords de l'autoroute du Nord, à l'Ouest du district d'Abidjan (Cf. figure n°2).

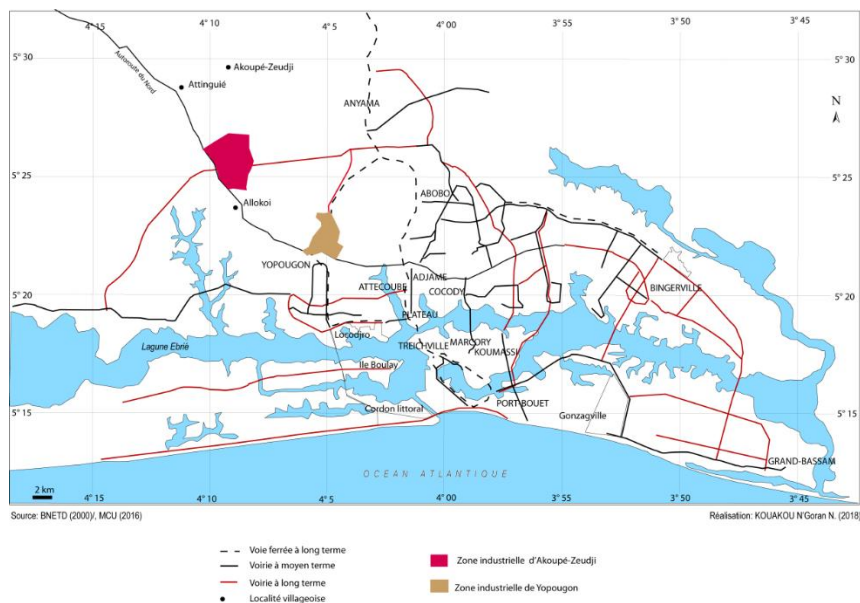


Figure 2 : Localisation des zones industrielles de Yopougon et d'Akoupé-Zeudji

La zone industrielle de Yopougon initialement appelée zone industrielle du Banco, a été créée en 1975, dans la partie nord de la plus grande commune d'Abidjan, d'où elle tire son nom. Sa création, selon le plan d'urbanisme directeur de 1969, répond au souci de satisfaire les besoins de plus en plus croissants

en espaces industriels exprimés depuis les années 1960. En effet, dans un contexte de saturation des anciennes zones industrielles 1, 2, 3 et 4, les besoins enregistrés étaient estimés à 320 hectares pour la période 1963-1970 et à 350 hectares pour la décennie 1965-1975 (Dubresson A., 1989, p. 199). Il était alors impératif pour les pouvoirs publics de projeter la mise en place de zones industrielles d'équilibre. Dans ce processus, la périphérie d'Abidjan a été retenue, englobant l'emprise spatiale de Yopougon. La superficie de la zone industrielle de Yopougon est passée de 400 hectares depuis sa création à 645 hectares dans les années 2000 avec une extension prévisionnelle de 190 hectares. Elle se distingue de la zone d'Akoupé-Zeudji perçue abusivement comme son extension alors que ce nouvel espace fait partie de la localité d'Anyama, commune périphérique dans le district d'Abidjan. Tout comme Yopougon la planification de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji est guidée par la demande pressante de terrains industriels. Elle est programmée sur une superficie de 940 hectares. Sa situation géographique, sur l'autoroute du Nord à proximité de celle de Yopougon ou encore de la localité d'Attinguié, lui vaut les appellations abusives de "nouvelle zone industrielle de Yopougon" ou de "zone industrielle d'Attinguié". En réalité, elle occupe les terres de trois villages Akyé Akoupé-Zeudji, Attinguié et Allokoï, du ressort de la sous-préfecture d'Anyama. Cependant, la localité d'Akoupé-Zeudji détient 98% de l'emprise foncière programmée par l'État, selon le décret N°2016-138 du 9 mars 2016 portant approbation du schéma directeur d'urbanisme du Grand-Abidjan. Toutefois, en dehors des 940 hectares planifiés par l'État, un périmètre à l'échelle des finages villageois est convoité par des opérateurs, en complicité avec certains propriétaires. Ce domaine important de plus de 3500 hectares constitue une zone d'ombre (Cf. figure n°3) qui ne peut demeurer sans dangers tant bien pour les villageois que pour l'État. Elle représente une porte ouverte aux installations anarchiques, au mitage et un manque à gagner sur les recettes de l'État dans la mesure où elle n'a nullement fait l'objet d'une affectation dans les documents de planification industrielle.

En somme, des anciennes zones industrielles à la nouvelle zone d'Akoupé-Zeudji, l'État a toujours planifié l'espace d'occupation industrielle en Côte d'Ivoire. Malgré une politique d'incitation à l'investissement dans le domaine industriel affecté aux villes de l'intérieur du pays et même en campagne, la pression est orientée sur Abidjan et sa périphérie, avec un impact avéré sur la configuration originale des territoires villageois d'Akoupé-Zeudji, Attinguïé et Allokoi, plaçant les populations entre espoir et inquiétude.

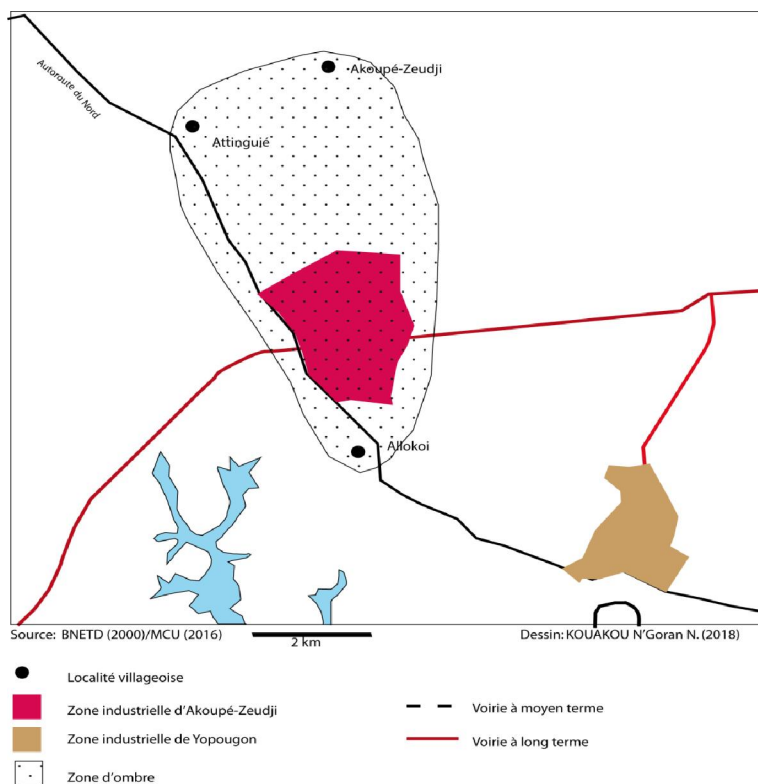


Figure 3 : Zone d'ombre convoitée par les villageois à titre privé pour les installations

II. La mutation du paysage agraire : les populations entre espoir et inquiétude

Les campagnes périurbaines subissent les effets de l'extension mal maîtrisée de la ville d'Abidjan. Les nouvelles affectations – conséquence de cette extension – modifient de façon substantielle l'équilibre et la structure agraire. Les transformations sont perceptibles tant au niveau morphologique qu'au niveau structurel.

II.1. Les transformations morphologiques des campagnes sous influence de la nouvelle zone industrielle

Les transformations les plus visibles observées sont nul doute la quasi-disparition de l'agriculture au profit de l'industrie et les changements opérés dans l'habitat rural.

II.1.1. Du paysage agricole au paysage industriel

La population originelle de ces terroirs pratiquait d'abord l'agriculture de subsistance avec un système de culture associant tubercules et céréales. L'agriculture itinérante sur brûlis permettait à ces populations de produire igname, banane, manioc, maïs etc. Cette agriculture traditionnelle a ensuite été associée aux plantations indigènes de cacao, café, palmiers à huile, hévéa. Des sociétés comme la SAPH (Société Africaine de Plantations d'Hévéas) y ont également créé de grandes plantations d'hévéa, palmier à huile, ananas et banane de désert.

La photographie ci-après est une illustration de ces plantations qui ont apporté une relative prospérité aux populations grâce à l'emploi local qu'elles généraient ou aux revenus qu'elles leur procuraient.



Photo 1 : plantation d'hévéa en relique au poste kilomètre 24

Source : Kouassi Yao Frédéric, mai 2018

Cette relique est exposée à l'avancée industrielle. On est ainsi passé d'une campagne essentiellement agricole à une campagne où l'activité polarisant l'espace est l'industrie (photo 2). Ainsi, c'est environ 4000 hectares de terres prévues pour les cultures vivrières et/ou cultures de plantation qui sont appelés à disparaître au profit des entreprises industrielles naissantes. Cet espace industriel sera certainement à terme le plus grand de la Côte d'Ivoire tant la ponction qu'il fait sur les terres agricoles est sans obstacles. La multiplication des usines représente une source d'emploi pour les populations. La perte des emplois agricole est ainsi compensée, mettant ainsi les populations en situation de mutation professionnelle.



Photo 2 : une vue du paysage industriel d'Akoupé- Zeudji

source : Kouakou N'Goran Norbert, février 2018

En somme, la zone industrielle a considérablement transformé le paysage rural en l'ouvrant à la spéculation foncière. L'industrie est désormais le facteur de la dynamique de la campagne. Cette transformation morphologique se voit également au travers de l'habitat rural.

II.1.2. Transformation de l'habitat rural

Sous l'influence de la nouvelle zone industrielle, les villages Allokoï, Attinguï et Akoupé- Zeudji se transforment de façon significative. La transformation de l'habitat se perçoit au travers de la maison et la dynamique spatiale.

II.1.2.1. La maison rurale

La maison rurale en pays akyé a très tôt subi l'influence de la modernité. En conséquence, les cases traditionnelles, faites de matériaux locaux (terre battue, paille, bambou, etc.), sont quasi inexistantes. Elle se caractérise par un regroupement en concessions traduisant la cohésion des cellules familiales. Ce sont généralement des villages rue. Les maisons sont alignées le long d'une rue principale qui sert de place publique pour les cérémonies festives et funéraires. Aujourd'hui la maison rurale ne présente plus cette configuration caractéristique de la culture akyé. L'architecture rivalise d'avec celle que l'on rencontre dans la capitale abidjanaise (photos 3 et 4).

La modernisation de la maison rurale en terroir akyé n'est pas un fait nouveau. Cependant, son caractère accéléré et l'évolution des formes architecturales actuelles observées sont la conséquence de la rente foncière impulsée par la nouvelle zone industrielle. Les revenus issus de cette rente foncière sont utilisés dans l'amélioration de l'habitat. Deux cas de figure se présentent désormais :

- Les revenus issus de la vente des terrains servent à moderniser la concession existante. Dans ce cas la cellule familiale demeure dans la même concession ;

- Ces revenus perçus sont partagés aux membres de la famille. Chaque bénéficiaire peut construire une nouvelle maison en dehors de la concession familiale existante. Ce cas est la cause de la dynamique spatiale observée dans les trois villages.



Photo 3 : La construction d'un immeuble à Attinguié,
source : Kouakou N'Goran
Norbert, février 2018



Photo 4 : Une maison moderne à Akoupé-Zeudji,
source : Kouakou N'Goran
Norbert, février 2018

Le regroupement en concessions n'est plus le trait dominant. La maison rurale a subi une profonde transformation. Des maisons basses et modestes en vogue au départ, on passe désormais à de maisons de haut standing, comparables à celles que l'on trouve dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire. La transformation de la maison s'accompagne de la dynamique spatiale de l'habitat.

II.1.2.2. La dynamique spatiale de l'habitat

En analysant la configuration du finage de chaque village, on observe un regroupement de l'habitat en de gros villages (Attinguié, Akoupé-Zeudji). Toutefois quelques dispersions existent à Allokoï, (notamment avec l'appendice d'Akoupé-Zeudji devenu village. Ces villages regroupaient la quasi-totalité des populations de l'espace. Ils connaissent aujourd'hui une extension démesurée, attestée par l'apparition de nouveaux quartiers depuis 2015. De fait, Allokoï qui n'était qu'un campement de moins de 0,5 hectares dans les années

1990 est devenu un village de plus de 2 hectares. Attinguïé et Akoupé-Zeudji ont vu leurs superficies se multiplier par deux. Cette dynamique spatiale a très vite porté Allokoï (habitat de fait) au rang de village. La dynamique spatiale imprime à l'habitat deux visages. Le vieux noyau rural avec des maisons resserrées et des voies bien tracées témoigne du premier lotissement du village. A ce vieux noyau s'opposent de nouveaux espaces discontinus et enherbés.



Photo 6 : Vue du nouveau quartier d'Akoupé-Zeudji
source : Kouassi Yao Frédéric,
mai 2018



Photo 7 : Espace non bâti entre les maisons à Akoupé-Zeudji
source : Kouassi Yao Frédéric,
mai 2018

Cette transformation morphologique est à la fois cause et conséquence des mutations sociales, économiques et fonctionnelles observées dans les villages.

II.2. La transformation sociale, économique et fonctionnelle dans les villages périphériques de la nouvelle zone industrielle

La présence de la nouvelle zone industrielle a apporté des changements dans le contenu sociodémographique et économique, tout autant qu'elle a modifié les fonctions dévolues à la campagne.

II.2.1. Modification du contenu social et démographique des campagnes

Du fait de l'intrusion de nouvelles activités liées à l'industrie, on assiste à une transformation des équilibres sociaux. L'afflux des populations vers les villages est suivi d'une cohabitation d'ethnies différentes sur territoires ruraux mais avec des cultures et statuts sociaux différents. Les villages sont les centres de conservation des cultures et coutumes de chaque peuple. Les habitudes culturelles y sont stagnantes ou y évoluent lentement. Les villages conservent également des habitudes alimentaires, les croyances et interdits, les modes de production, etc.

C'est l'ensemble de ces valeurs et représentations sociales qui sont en pleine évolution. Le lien entre l'homme et sa terre, à la base de l'essence de sa vie s'effrite. Les nouveaux "melting pot" dénature le village originel et lui donne un visage périurbain. Mais leur éloignement relatif de la grande ville d'Abidjan (22 km : Allokoï, 27 km : Attinguïé, 28 km : Akoupé Zeudji) lui donne également un aspect différent des autres villages périurbains (Ebimpé, Azaguïé Blida, Adjamé Bingerville, etc.). Ici la ruralité est encore très prononcée.

La population akyé fait face à une immigration importante. On assiste à une rurbanisation. Ces villages ne sont plus le domaine des paysans analphabètes ou illettrés. Il y a désormais des villages au contenu social hétérogène avec des populations venues d'horizons divers.

Cette diversité de la population s'est accompagnée d'un changement des fonctions de la campagne car les activités économiques se sont elles aussi diversifiées.

II.2.2. Transformation économique et fonctionnelle des campagnes

La multifonctionnalité des campagnes est un phénomène nouveau qui concerne beaucoup plus les zones périurbaines. Elle est consécutive à l'usage nouveau de la terre rurale. Les villages sous influence de

la nouvelle zone industrielle sont soumis à ce phénomène. Ces campagnes ne sont plus les lieux privilégiés des agriculteurs dont le nombre a sensiblement diminué (plus de 60 %). De nombreux chefs d'exploitation ont subi une mutation professionnelle :

- **De l'agriculture au transport**

Une infime partie de ces agriculteurs sont devenus des transporteurs. Les revenus tirés de la vente des terres ont rendu possible cette reconversion. L'image suivante présente la gare d'Attinguié, propriété des autochtones, contrairement aux autres gares routières du pays qui sont les propriétés quasi exclusives des populations malinkés.



Photo 8 : Gare routière d'Akoupé-Zeudji à Attinguié

source : Kakou Golly Mathieu, mai 2018

Le développement de l'activité de transport accélère la fonction résidentielle des campagnes. Les mouvements pendulaires entre ces villages et la grande ville d'Abidjan deviennent de plus en plus marqués.

- **De l'agriculture à la rente foncière**

Originellement agricoles, une proportion de 60 % en moyenne vit aujourd'hui de rente foncière. Le mètre carré (m²) de terre se négocie entre 3000 et 4000 francs CFA. Chaque famille de ces trois

villages a vendu totalement ou partiellement son patrimoine foncier. Tout a commencé par l'expropriation par l'État de 940 hectares de terre appartenant aux villageois. Les possesseurs de droit coutumier devaient percevoir 23,5 milliards de francs CFA (ministère de l'industrie et des mines, 2017). Cette somme constitue pour de nombreuses familles, notamment celles d'Akoupé-Zeudji, la seule source financière. L'effondrement de l'agriculture, suite à la vente des terres, a ouvert non seulement l'ère de la rente foncière mais aussi et surtout celle des activités informelles caractéristiques des zones urbaines.

En plus, La proximité de la zone industrielle, la nouvelle fonction résidentielle de la campagne et l'impossibilité d'avoir des terres agricoles sont à l'origine de la prolifération des activités informelles. Dans les trois villages sous influence de la zone industrielle, le commerce informel, la restauration et les bars deviennent l'essentiel des activités économiques. Quant aux immigrés – nouvellement installés pour la plupart – ces villages dont la dynamique économique est de plus en plus importante, deviennent les lieux privilégiés pour leur installation, dans un contexte de saturation foncière observée à Abidjan. Ces images résument les types d'activités nouvellement introduites dans l'espace rural.



Photo 9 : Vente de bois de construction à Allokoï,
source : Kakou Golly Mathieu, mai 2018



Photo 10 : Boutique nigériane à Allokoï,
source : Kakou Golly Mathieu, mai 2018

La structure agraire a été profondément transformée. La création des emplois, induite par cette industrialisation, au profit de la jeunesse de ces villages, est devenue un mirage. Très peu de jeunes ruraux y ont trouvé des emplois durables. L'espoir d'une mutation professionnelle s'est très vite transformé en inquiétude, ouvrant dans ces campagnes une crise socioéconomique et financière.

III. Une campagne en crise socioéconomique

A l'instar de toutes les campagnes périurbaines, le passage de la ruralité pure à la périurbanisation ne se fait pas sans difficultés. Pression foncière, conflits sociaux, marginalisation de l'agriculture, sont entre autres les problèmes auxquels les ruraux sont confrontés au quotidien. À Allokoi, Attinguié et Akoupé-Zeudji, la crise de la campagne est perceptible à travers la pression foncière et ses corollaires, l'insécurité alimentaire et les conflits de toute nature.

III.1. La pression foncière et la marginalisation agricole

L'avènement de l'industrie déstructure la campagne, la mettant en situation de crise. Les terres agricoles abritent désormais des installations industrielles et les équipements qui leurs sont indispensables : infrastructures et logements, mettant tous les terroirs sous influence de la zone industrielle. Ce qui reste des terres villageoises n'est en réalité qu'un espace transitoire. Les agriculteurs sont ainsi sacrifiés. L'économie rurale, basée sur l'agriculture de plantation et des cultures vivrières, s'est brusquement effondrée. En effet, interrogés sur leur perception de la cohabitation avec la nouvelle zone industrielle, 93% des populations autochtones agricoles marquent leur totale insatisfaction et leur inquiétude à cause de l'épuisement de leur terre nourricière. Pour une proportion de 96 % d'entre elles, les mesures compensatoires, surtout celles que préconise l'État, sont insignifiantes au regard de leurs attentes. Pour d'illustration, le prix du mètre carré de terre villageoise est fixé par l'État à 2000 francs CFA. Cela représente environ 20 000 000 de francs CFA l'hectare de terrain. À l'échelle de la famille, cette somme est largement en deçà d'une compensation adéquate. En terroir Akan, la terre est un bien commun ; elle appartient à plusieurs

familles et une personne peut faire partie de plusieurs familles. Le remplacement de la terre par l'argent dans la gestion du foncier génère des conflits de diverses natures.

III.2. La vente des terres et la multiplication des conflits en campagne

Les conflits fonciers sont de plus en plus récurrents. Ils tirent leurs sources dans la diversité des modes d'accès au foncier. Le premier mode d'accès est celui par lequel l'État installe l'industriel. Cet "accaparement" est suivi d'une compensation presque forfaitaire, appelée purge des droits coutumiers. Pour ce qui est des 940 hectares, l'État n'a apporté (jusqu'en 2017) aux détenteurs des droits coutumiers que 11 milliards sur les 23,5 milliards prévus (ministère de l'industrie et des mines octobre 2017). La dépossession, pour cause d'intérêt public, et la lenteur dans la purge des droits coutumiers, constituent une crise larvée entre les populations et l'État.

Le deuxième mode d'accès à la terre met en œuvre une négociation directe entre populations et opérateurs privés. La multiplication des négociants, intermédiaires et groupes d'intérêt engendre des conflits comme celui entre autorités d'Attinguié et libanais. Les conflits naissent aussi entre les générations. La coutume accorde aux aînés la gestion du foncier. La jeunesse manifeste quelquefois violemment son amertume face à ce qu'elle appelle le bradage des terres par les aînés. Les aînés pensent être contraints par l'avancée de la grande ville d'Abidjan. Les parties sont difficilement conciliables. Les jeunes voient leur avenir en danger surtout qu'aucune possibilité de reconversion effective vers d'autres activités rurales ne leur est proposée par l'État et/ou les entreprises installées.

Pression foncière et conflits fonciers multiformes ont comme conséquences une insécurité foncière qui engendre elle-même une insécurité alimentaire et une crise économique en campagne.

III.3. Insécurité alimentaire et crise économique dans les campagnes

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la campagne n'arrive plus à se nourrir elle-même. Il n'y a plus de surplus alimentaire commercialisable. Cet espace périurbain était autrefois le lieu privilégié des agriculteurs urbains, participant à l'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers. Aujourd'hui l'implication des agriculteurs urbains dans la production vivrière n'existe plus du côté des trois villages de la nouvelle zone industrielle. Les villageois n'arrivent plus à s'autosuffire. Leur quotidien est semblable à celui du citadin. Il leur faut tout acheter pour leur nourriture. Exposés à l'insécurité foncière, ils sont réduits à une vie de citadin à laquelle ils n'y sont préparés. À travers les villages, les espaces non encore construits servent à l'agriculture. Ces cultures de case sont plus perceptibles à Akoupé-Zeudji qui détient 98 % de l'emprise des terres industrielles. Cette image suivante illustre bien la crise foncière et alimentaire obligeant les populations à ensemercer les lopins de terre à côté de leurs concessions.



Photo 11 : Un champ d'igname derrière une concession à Akoupé-Zeudji,

source : Kouakou N'Goran Norbert, février 2018

L'analyse révèle que, l'étalement de la ville d'Abidjan, l'extension et l'intensité des activités portuaires justifient la création d'une nouvelle zone industrielle dans le district d'Abidjan. La saturation des anciennes zones aurait pu être palliée par la politique d'incitation à investir dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Mais cette politique n'a pas eu les effets escomptés car la quasi-totalité des entreprises sont dans le district d'Abidjan. Ce nouvel espace industriel qui s'impose a transformé le paysage rural tant sur le plan morphologique que dans son contenu social et fonctionnel.

L'intrusion de l'industrie dans la campagne périurbaine n'a pas forcément été un facteur d'épanouissement des populations. Elle a apporté crise foncière, sociale, économique et alimentaire car ici la prise en compte des intérêts des populations s'est limitée à la purge des droits coutumiers qui du reste, tardent à être effective. Aucune autre mesure de reconversion vers d'autres activités rurales n'a été prévue par l'État.

Discussion

Il s'est agi d'interroger le rôle de l'industrie dans la mutation du paysage rural périurbain. Quoi que l'industrie soit encore un fait urbain en Côte d'Ivoire, le rural sous influence urbaine constitue un terreau fertile pour les demandeurs d'espace industriel. La nécessité de localisation ou de délocalisation dans la périphérie selon ce travail est dictée par la forte demande de terre d'investissement industriel, l'engorgement des anciennes zones industrielles, le manque d'attrait des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire et surtout l'étalement incontrôlé de la ville d'Abidjan. Ce résultat diffère quelque peu de celui de Roth H. (2008) sur au moins deux points. Roth H., (2008, p. 13) pense en effet que plus le poids de préférence spatiale est important dans la décision de migration des travailleurs, plus la localisation des firmes en zones rurales est favorisée. Dans le district d'Abidjan l'enjeu est tout autre. L'intérêt du travailleur n'est pas une priorité. Ce qui compte, c'est la localisation de la firme dans la capitale économique pour bénéficier des avantages d'importation et d'exportation. Par ailleurs, pour Roth H. (2008, p. 3) la multifonctionnalité des campagnes

européennes est placée au cœur des modèles de développement rural. Dans une telle perspective la localisation de l'industrie en milieu rural périurbain est présentée comme une orientation politique de développement rural. Ainsi la forte diminution de l'emploi agricole serait compensée par l'augmentation de l'emploi rural dans les services mais aussi dans l'industrie. En Côte d'Ivoire la réalité est bien différente de celle de l'Allemagne que décrit Roth H. (2008). En effet, si l'industrie fait son entrée dans le rural périurbain, cela est moins une politique de développement rural. Cette incursion est plutôt une nécessité de désengorgement de la ville d'Abidjan. La multifonctionnalité constatée dans les trois villages concernés par la nouvelle zone industrielle n'est pas une situation voulue et conçue par l'État. Elle est l'expression d'une tentative de résilience des populations face à la perte irréversible de leurs terres agricoles. L'originalité et certainement la particularité ici c'est que la nouvelle zone industrielle en milieu rural périurbain n'est ni une volonté politique de développement rural, ni un besoin exprimé par les populations rurales.

Le dynamisme rural que suscite l'industrie est à l'image des causes qui sous-tendent le choix de l'espace. Les changements morphologiques, économiques et sociaux ont été très rapides. En tenant compte des résultats similaires obtenus par Maachou H.M. (2012, p. 2) sur le rural périurbain oranais, on peut dire sans doute que ce rythme de mutation est caractéristique des pays en développement. En effet, à Oran comme dans le district d'Abidjan, *« tout a changé et très rapidement. Les activités agricoles ont connu un déclin. Rares sont celles qui se maintiennent ; le bitume et le béton ont envahi et enseveli champs et plantations »*. D'un paysage agraire, on est très vite passé à un paysage "flou" sans identité particulière. Ni ville, ni campagne, cette zone sous influence industrielle est en proie à d'énormes difficultés économiques et sociales. Pour Maachou H. M. (2012, p. 2), l'expérience algérienne montre une campagne envahie par la ville donnant lieu à un espace hybride avec des caractères simultanément urbains et ruraux, un espace rurbanisé. Ce résultat auquel nous sommes parvenus confirme également ceux de Bailoni M. (2012). Selon lui, les mutations parfois brutales des

territoires et des paysages périurbains peuvent être particulièrement déstabilisantes pour les populations concernées. Elles entraînent incontestablement des contre coups sur la perception et les représentations identitaires. Obligés de subir des transformations auxquelles ils ne sont pas préparés, ces espaces se cherchent une nouvelle identité.

Références bibliographiques

Bailoni M., 2012, « Introduction : identités, territoires et paysages ruraux en mutations », in *revue géographique de l'est (en ligne)* vol. 52/3-4/ mis en ligne le 01 juillet 2013, consulté le 18 juin 2018 PP. 1-6

Derruau M., 2007, *Géographie humaine*, Paris, Amand Colin, 447p.

Dubresson A., 1989, *Villes et industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris, Karthala, 845p.

George P., 1978, *Précis de géographie rurale*, Paris, PUF, 350p.

Gillardot P., 1997, *Géographie rurale. Paris*, ellipses, 208p.

Koffi A. M., 2007, *Mutations sociales et gestion de l'espace rural en pays ébrié*, thèse de doctorat de géographie, université de Paris 1, 415p.

Kouakou N. N., 2014, *Ports, industrialisation et aménagement du territoire en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, Thèse de Doctorat Unique en géographie, IGT, 339p.

Kouakou N. N., Ouattara S. et Kablan N. H. J., 2017, « L'impact du port sur la dynamique des industries à Abidjan (Côte d'Ivoire) », in *le port dans la ville*, Caen, Éditions ems, pp359-377.

Maachou M.H., 2012, « Agriculture et paysage des espaces périurbains algériens : cas d'Oran(Algérie) ». http://www.projetsdepaysage.fr/fr/agriculture_

et_paysage_des_espaces_periurbains_algeriens_ consulté le 18 juin 2018, pp. 1-14

Ministère de l'industrie et des mines, 2014, *Étude économique sur les zones industrielles en Côte d'Ivoire*, Abidjan, APEXCI, projet d'appui à la revitalisation et à la gouvernance des PME, rapport final, 417p.

Renard J., 2002, *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, Paris, 221 p.

Roth H., 2008, « Dynamiques industrielles et mutations des espaces ruraux en Allemagne », in *Géocarrefour*, vol 83/4/ pp. 285-293